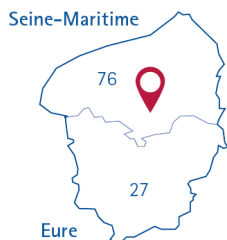


BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Rouen



Christine GRENIER
Présidente du tribunal
administratif de Rouen



Effectifs de la juridiction :

52

personnes dont :

21

magistrates
et magistrats

31

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

La barre des 6000 recours enregistrés a été nettement franchie pour la première fois en 2025, contre 4 000 en 2017. Ce dynamisme est essentiellement lié aux référés urgents qui ont augmenté, en un an, de plus de 54%.

Il résulte également de l'activité soutenue dans le contentieux du séjour et de l'éloignement des étrangers, des bénéficiaires d'aides sociales, de la fonction publique, de la police ou de l'urbanisme. Le tribunal a ainsi été, tour à tour, juge du quotidien, appelé à apporter des solutions à des litiges individuels révélant des problèmes d'organisation administrative et juge d'affaires liées aux enjeux du territoire, sur de grands projets d'aménagement s'agissant par exemple du terminal méthanier flottant du Havre ou encore de la construction de 90 logements à Bihorel. Il a, enfin, tranché des questions juridiques nouvelles en fiscalité ou en fonction publique.

La nette progression des affaires jugées a permis de maintenir un délai de jugement moyen de moins de huit mois. Grâce aux efforts collectifs, le nombre des litiges les plus anciens a fortement diminué. Enfin, le traitement par le tribunal d'une partie des demandes d'aides juridictionnelles en lien avec le tribunal judiciaire du Rouen a permis d'accélérer les délais de jugement.

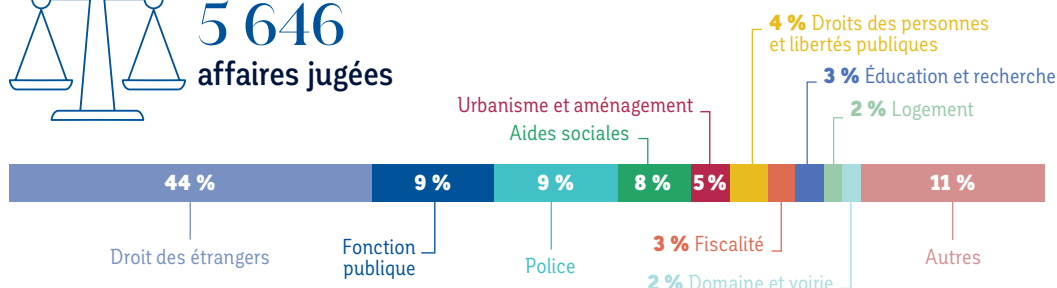
Cette année encore, la médiation a permis de résoudre à l'amiable un nombre important de litiges. Les excellents résultats en ce domaine reflètent l'implication des Barreaux et des administrations locales comme la grande qualité des médiateurs.

Tout au long de l'année, le tribunal a contribué au rayonnement de la juridiction administrative auprès du grand public. À cet égard, le conseil de juridiction, organisé pour la première fois au tribunal, a permis des échanges riches avec les élus, les administrations, les Barreaux, les universitaires et d'autres acteurs de la vie locale sur le thème de l'inflation normative.

2025 en chiffres



5 646
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Domaine et voirie : intégrité et utilisation du domaine public (immeubles, voies, places, jardins, espaces verts, etc.)

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes d'HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



745
affaires jugées en urgence (référés)

✚ 55 % par rapport à 2024



6 194
affaires enregistrées

✚ 16 % par rapport à 2024



7 mois et 19 jours
de délai moyen de jugement

✚ 1 jour par rapport à 2024



81 %
des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



89
médiations engagées
58 % de taux de réussite